

Comité de direction

p.a. Administration communale
Rue du Collège 14
1372 Bavois
tél. 024/441.46.43 - fax 024/441.46.42
e-mail : greffe@bavois.ch

Au Conseil intercommunal

Bavois, le 27 février 2020

Préavis no 27/20 : Demande de crédit pour la mise en place d'un plan de route des infrastructures scolaires
--

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. But du préavis

Par le présent préavis, le Comité de direction de l'ASIOR sollicite du Conseil intercommunal l'octroi d'un crédit de **fr. 25'000.-** pour la mise en place d'un plan de route des infrastructures scolaires.

2. Préambule

L'évolution perpétuelle de l'organisation scolaire, ajoutée à l'évolution démographique de notre région, sont des éléments suffisamment fluctuants pour compliquer la planification des moyens nécessaires à l'enseignement.

De plus, les délais nécessaires aux études, aux légalisations de zones et aux réalisations de constructions sont contraignants.

Les changements de législature apportent également des changements de personnes attachées aux divers projets.

Pour ces raisons et afin d'avoir une meilleure coordination et un meilleur suivi des évolutions en besoins d'infrastructures scolaires pour les années à venir, le Comité de direction souhaite mandater un Bureau d'Assistance au Maître d'Ouvrage (BAMO) afin de l'aider dans ses démarches.

3. Descriptif du projet

Deux missions seront confiées au BAMO.

Mission 1

Elaboration d'un état des lieux permettant d'établir un fil rouge sur l'évolution des besoins nécessaires en matière d'infrastructures scolaires. Ce fil rouge, ou plan de route, permettra de projeter l'ASIOR dans un avenir à court et moyen terme. Ce plan de route sera utilisé comme un outil de gestion globale, de planification et d'aide à la prise de décisions.

Mission 2

Actualisation et adaptation régulières du plan de route afin qu'il conserve sa pertinence. Suivi de celui-ci.

Pour mener à bien ces deux missions, le BAMO sera mandaté pour une durée minimum de 5 ans.

4. Aspects financiers

Afin de réaliser la mission 1 de ce projet, le Comité de direction sollicite un crédit de **fr. 25'000.- HT**. Ce montant sera financé par la trésorerie courante et amorti en 2 ans dès 2021.

La mission 2, quant à elle, sera portée au budget des années suivantes (max. Fr. 5'000.- HT/an dès 2021).

5. Conclusion

En conclusion, le Comité de direction de l'ASIOR invite le Conseil intercommunal à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal,

- vu le préavis no 27/20 concernant une demande de crédit pour le plan de route des infrastructures scolaires ;
- ouï le rapport de la commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE :

1. Un crédit de **fr. 25'000.-** est accordé au Comité de direction pour financer la mise en place d'un plan de route des infrastructures scolaires. Les frais du suivi et de la mise à jour du plan de route seront portés au budget annuel des années suivantes.
2. La dépense sera financée par la trésorerie courante et amortie en 2 ans dès 2021.

Au nom du Comité de direction

La Présidente



Valérie Cottens

La Secrétaire



Carole Pose

Délégués du Comité de direction : Mmes Sarah Giroud, Myriam Schertenleib, Dominique Wittwer et M. Olivier Petermann